

POINT D'APPUI a besoin de votre soutien !

Permettez-nous de vous présenter nos bénéficiaires, nos actions, nos moyens ... et nos besoins.

Sans que nous nous en rendions toujours compte, près de 150 000 personnes vivent en Belgique « sans papiers ». Hormis la scolarisation de leurs enfants et l'aide médicale urgente, ils sont sans droits, même s'ils contribuent à notre société et à son économie, en particulier par du travail non déclaré et aux conditions honteuses. Arrivés en Europe pour s'exiler d'un pays invivable pour eux, nous ne pouvons admettre que ces hommes, femmes, enfants, jeunes non accompagnés qui vivent parmi nous soient à ce point réduits à des conditions de vie indignes.

A *Point d'Appui*, depuis 25 ans, nous sommes un service d'aide à ces personnes sans papiers. Notre action comporte trois volets. Avant tout, il s'agit d'un accompagnement, essentiellement juridique, de personnes et familles confrontées aux lourdes et difficiles procédures de demandes d'autorisation de séjour ou de protection internationale, ainsi qu'à la défense de leurs droits.

Nul besoin de vous dire que dans le champ de notre action, soufflent des vents contraires issus d'une politique migratoire très discutable et d'une opinion publique nourrie de préjugés. Nous agissons donc également auprès de nombreux groupes professionnels, scolaires, culturels, ... pour de l'information et de la formation.

Et enfin, avec d'autres organisations, nous tentons d'infléchir la politique migratoire vers plus d'humanité et ... de réalisme !

Pour ce faire, nous sommes subsidiés par la Région wallonne en tant qu'Initiative Locale d'Intégration des personnes étrangères. Nous bénéficions d'un subside de fonctionnement et de trois emplois APE.

Cela ne couvre cependant pas toutes les dépenses, loin de là. Parmi les frais de personnel et ceux liés à l'entretien des locaux, tout n'est pas subsidiable. Des milliers d'euros venus de dons sont nécessaires chaque année pour équilibrer notre budget.

Si, comme nous l'espérons, vous êtes sensibles à l'aide aux personnes sans papiers, nous vous proposons de soutenir nos actions par un versement sur notre compte bancaire BE72 0000 7233 4516. A partir de 40€ de don sur une année civile, nous pouvons vous fournir une attestation fiscale qui vous permettra d'obtenir une réduction d'impôt.

Déjà **UN TOUT GRAND MERCI**

L'équipe et les membres de Point d'Appui